

Présentation du projet d'avis "Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)"

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 27/11/2019

Saisine liée :

LES ENJEUX RELATIFS AUX CONDITIONS D'ÉLEVAGE, DE TRANSPORT ET D'ABATTAGE EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Revoir l'intégralité des débats

Présentation du Projet d'avis "Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA)" par Anne Garreta et Marie-Noëlle Orain au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation présidée par Etienne Gangneron.

La présentation du projet d'avis sera précédée du retour sur les suites données à l'avis "L'éducation populaire, une exigence du XXIème siècle" par les rapporteurs Jean-Karl Deschamps et Christian Chevalier au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication présidée par Xavier Nau.

Sous l'effet de la montée en puissance des considérations et revendications d'ordre éthique et moral, la question du bien-être des animaux d'élevage est devenue aujourd'hui une véritable préoccupation de société, mais aussi, au-delà, une question d'ordre économique, politique, culturelle et environnementale. L'émergence de mouvements associatifs, de campagnes de sensibilisation très médiatisées, de pétitions en ligne soutenues par un nombre croissant de citoyens ont particulièrement contribué à l'inscription de ce sujet dans le débat public.

En réponse, la réglementation a évolué, tandis qu'éleveurs, industriels et distributeurs font évoluer leurs pratiques pour faire du bien-être animal un gage de responsabilité, de qualité, voire un avantage concurrentiel. Dans ce contexte, la question du rôle et de l'accompagnement des éleveurs et des salariés, concernés au premier rang par ces problématiques, à chaque maillon de la filière, est donc cruciale.

Alors que le Gouvernement s'apprête à annoncer de nouvelles mesures en faveur du bien-être animal, le projet d'avis du CESE formule un ensemble de préconisations afin de mettre en œuvre des actions concrètes sur ce sujet. Ces recommandations visent à permettre l'évolution des systèmes de production, l'adaptation de la réglementation, des politiques publiques, mais aussi des accords commerciaux pour privilégier les modes d'élevage respectueux, l'amélioration des conditions des animaux d'élevage (transport, abattage), tout comme des conditions de travail des salariés, ou encore la responsabilisation des consommateurs.